



Réunion du 25 mai 2023

Présents : SENTEIN Jean-Marc – GIUSEPPIN Richard – MARSENGO Patrick – REAVAILLE Geneviève – BONNET Jean-Pierre – MANAS Manuel – GRAVOUIL Cédric – DA COSTA Yves SANSUS Isabelle – GALINIER Gilles – HUART Philippe – SERE Claude.

En visioconférence : ARNAUD Marie Loup – GALEY Mathieu – BENECH David.

Excusés : CHABAN Faïza – BLAISE Sylvain – DIAS MARTINS Luis Miguel – GHAZOUANI Moudher – THERON Jean-Luc – REY Patrice – EL BOUROUMI Rachid – DUBOIS Fabrice – AGASSE Jean-Louis – BAYOD Nicolas – TREBOUTE René – DHALLUIN Jonathan – PONCHEL Fabrice – Pascal DESPEYROUX – Gilles CALINSKI.

Invités : FEVRE Loïc – LEDOUX Olivier – GUIRAUD Lucie.

Le Président ouvre la séance de ce Comité de direction à 19h00 et donne la parole au Secrétaire Général qui présente l'ordre du jour et remercie les personnes présentes (élus et salariés).

Le quorum étant atteint, le Secrétaire Général débute la séance et présente notre invitée Lucie GUIRAUD, qui est en stage dans notre District depuis un mois et qui accompagne nos commissions sur l'évènementiel.

APPROBATION DU PV DU CODIR DU 30.03.23

Le PV est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS D'ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT

Le Président nous informe qu'un comité de Ligue se tiendra ce samedi et nous présente l'application **ADMIFOOT** qui est utilisé par la Ligue Hauts de France depuis plus de 10 ans. La LFO souhaite utiliser pour ses clubs cette application, dont le coût annuel est de 48€ par club. Son financement sera étudié ultérieurement.

Le projet de déménagement est de plus en plus d'actualité au vu de notre bilan prévisionnel. Ayant peu de recettes, il nous faut faire des économies. Les 2 structures actuelles (ST JEAN et ST GAUDENS) ne sont plus adaptées à notre marche de travail et les charges sont élevées. Nous allons faire réévaluer les 2 sites afin de préparer les éventuels dossiers de vente.

Une nouvelle pyramide senior va être présentée et proposée à l'AG de la LFO, ainsi que le nouveau montant des licences.

Le 2^{ème} car podium de la LFO nous sera proposé à la vente.

PERSPECTIVE D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS 2023/2024

Le Vice-Président Délégué du District nous présente différentes options pour la saison suivante en fonction des éventuelles descentes de R3 qui seront validées le weekend du 04 Juin.

Il nous rappelle que toutefois le CODIR peut proposer une nouvelle organisation des futurs championnats et modifier les textes qui régissent nos compétitions.

La volonté serait de passer à 10 par poule et éventuellement une D1 à 2 poules.

Différentes options sont à l'étude.

Un google forme sera envoyé aux clubs afin de les informer et recueillir leurs avis. Nous tiendrons compte de leurs choix pour définir la nouvelle pyramide senior.

AFFAIRES JURIDIQUES

Projet de fusion E3M (pièce jointe) :

Le CODIR donne un avis favorable à l'unanimité à ce projet.

Projet de fusion Aussonne, Mondonville, Seilh (pièce jointe) :

Le CODIR donne un avis favorable à l'unanimité à ce projet.

Demande d'affiliation AS Labarthis :

Le CODIR donne un avis favorable à l'unanimité à cette demande.

ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DU DISTRICT POUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA LFO SAISON 2023/2024

Chaque saison, nous devons élire une délégation de 10 titulaires et 10 suppléants.

Pour donner suite à l'appel à candidature, 11 personnes ont postulé. La commission de surveillance des élections s'est réunie et nous informe que 6 membres du CODIR ont candidaté ; 4 représentants de club de district et 1 candidat représentant 1 club de ligue.

La candidature du club de ligue est irrecevable et les 10 autres sont recevables.

2 candidatures auraient été envoyées en recommandé avec AR, mais non reçu par notre secrétariat.

Nous allons contrôler ces dépôts de la poste et informer la commission de surveillance des élections afin qu'elle puisse étudier la recevabilité des dossiers.

VALIDATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024 (c.f p-j.)

La Trésorière Générale informe que le bilan prévisionnel a été équilibré difficilement.

Pour donner suite à la dernière réunion CSE, nous avons accordé une augmentation de salaire pour le personnel non-cadre ainsi que pour les cadres.

Nous constatons que les recettes diminuent et que les charges augmentent. Il faut absolument trouver des solutions pour alimenter les recettes (sponsors, partenaires, location de structure, économies sur les bâtiments etc...) car les gains reversés par la FFF, LFA et LFO risquent de diminuer dans les années à venir.

Nous ne pourrons pas renouveler, pour des raisons budgétaires, les 2 alternants. Seule une nouvelle candidature sera étudiée.

Le bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité.

VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17.06.23 (c.f p-j.)

Le Directeur Général nous présente l'ordre du jour.

Une présentation de la coupe de France sera faite avec une vidéo sur le TFC.

Une valorisation de l'action PEF devra être présentée par la Vice-Présidente.

L'ordre du jour est validé à l'unanimité.

VALIDATION DES LABELS FÉDÉRAUX ET DÉPARTEMENTAUX (c.f p-j.)

Mathieu GALEY nous présente les clubs retenus pour les labels départementaux et fédéraux.

L'ensemble de ces listes est validé à l'unanimité.

VALIDATION DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DU PEF (c.f p-j.)

Pour la valorisation du PEF, comme chaque année, un diplôme encadré sera offert aux clubs.

Un complément de dotation est à l'étude. Il sera axé sur du matériel pour agrémenter les clubs house.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le Président nous informe d'une demande de participation à la journée de rassemblement des sections sportives de la Haute-Garonne. L'année dernière nous avons participé à hauteur de **1360 €** pour la location d'un bus. La demande pour cette année est de **3600 €**.

Pour des raisons économiques, le CODIR ne peut se positionner qu'à hauteur de la même somme que la saison précédente.

- US CALMONTAISE nous informe que son adresse chartée n'étant pas validée par la LFO il n'aurait pas reçu sa convocation pour L'Assemblée Générale. Ayant été amendé, il demande le remboursement.

Le CODIR valide cette opération.

- Association BUS TOULOUSAIN, ayant emmargé les années précédentes, ne peut être dans le même cas.

L'amendement de 125 € est maintenu.

- Cédric GRAVOUIL nous informe que sur les 2 sites des JND (AUSSONNE et PORTET) 1700 enfants seront présents et demande à tous les bénévoles du District Haute-Garonne d'être disponibles si possible car à ce jour peut de participants ont répondu présent.

Une demande va être faites à nos 100 Services Civiques pour venir nous aider sur les deux sites pour l'organisation des JND.

Aucune personne de WIN SPORT SCHOOL sera présente.

Lucie GUIRAUD organisera un concours photo et le lauréat sera doté d'un cadeau offert par le District.

- Olivier LEDOUX nous informe d'une explosion des incivilités et des actes de violence sur les terrains tous les weekends. Sur 150 arbitres formés chaque année (1^{er} district de France en termes de formation) une perte de 40% est enregistré.

Il est urgent de prendre des décisions disciplinaires afin de sanctionner les joueurs et les clubs fautifs.

Un nouveau barème disciplinaire sera étudié cet été (suppression de points au classement).

Fin de séance.

**Le Président,
Jean-Marc SENTEIN**

**Le Secrétaire Général,
MARSENGO Patrick**

DISTRICT HAUTE GARONNE DE FOOTBALL

BUDGET PREVISIONNEL 2023 / 2024

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS

COMPTES	2023/2024	COMPTES	2023/2024
ACHATS MARCHANDISES	42 600 €	RECETTES	641 200 €
ACHATS STOCKES	2 500 €	RECETTES STOCKEES	63 100 €
601200 BROCHURES - LIVRES	1 000 €	701100 CHANGEMENT DE CLUB	60 000 €
601300 INSIGNES ECUSONS CARTONS ARBITRAGE	1 000 €	701200 BROCHURES - LIVRES	1 000 €
601500 LICENCES ARBITRE	500 €	701300 ECUSONS / CARTONS	100 €
ACHATS NON STOCKES	25 100 €	701400 CARTES OFFICIEL	1 500 €
606100 ELECTRICITE / GAZ	13 000 €	701500 LICENCES ARBITRE	500 €
606200 EAU	600 €	RECETTES NON STOCKEES : DIVERS	241 000 €
606300 ACHATS DIVERS	1 000 €	702000 RECETTES DIVERSES	5 000 €
606340 ACHATS EQUIPEMENT OFFICIELS	500 €	702100 RECETTES MANIFESTATION	0 €
606345 ACHATS EQUIPEMENT ARBITRE	4 000 €	702200 RETROCESSION LICENCES	195 000 €
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES. ET DE BUREAU	6 000 €	702710 DROIT DE RECLAMATION	3 000 €
ACHATS OBJETS PROMOTIONNELS ET RECOMPENSES	15 000 €	702720 DROIT D'APPEL	1 000 €
607300 RECOMPENSES SPORTIVES CLUBS	12 500 €	702810 FRAIS DOSSIERS	37 000 €
607330 EQUIPEMENTS SPORTIFS	2 500 €	RECETTES NON STOCKEES : AMENDES	179 700 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	48 250 €	702500 AMENDES SANCTIONS	157 000 €
LOCATION	8 750 €	702600 AMENDES ADMINISTRATIVES FORFAITS	8 500 €
613100 LOCATION SALLE	500 €	702610 AMENDES ADMINISTRATIVES ABSENCE AG	7 500 €
613120 LOCATION TERRAIN	500 €	702670 AMENDES ADMINISTRATIVES DEFAUT D'ARBITRES	2 500 €
613240 LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	750 €	702675 AMENDES ADMINISTRATIVES STATUT EDUC	1 200 €
613250 LOGICIEL ET LICENCE	7 000 €	702680 AMENDES ADMINISTRATIVES NON UTILISATION FMI	3 000 €
ENTRETIEN ET REPARATIONS	35 000 €	ACTIVITES DIVERSES	157 400 €
615200 NETTOYAGE LOCAUX	15 000 €	708500 MISE A DISPO PERSO	30 000 €
615210 ENTRETIEN REPARATION DES BATIMENTS	2 500 €	708700 PARTICIPATION STAGES	11 000 €
615520 ENTRETIEN EQUIPEMENT SPORTIF	2 500 €	708701 FORMATION SERVICE CIVIQUE	16 400 €
615600 CONSOMATION COPIEUR	13 000 €	708765 PARTICIPATION SC	40 000 €
615620 MAINTENANCE EXTINCTEURS	1 000 €	740040 PARTENAIRES	60 000 €
615630 MAINTENANCE INSTALLATION TELEPHONIQUE	1 000 €	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	366 350 €
PRIMES D'ASSURANCES	4 000 €	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	189 750 €
616100 PRIMES ASSURANCES	4 000 €	740000 SUBVENTION F.F.F.	44 000 €
DIVERS	500 €	740035 CONTRATS D'OBJECTIFS	55 000 €
618100 DOCUMENTATION GENERALE	500 €	742000 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL - FONCTION	42 750 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	170 000 €	742050 SUBVENTION A.N.S. (PST et PSF)	35 000 €
HONORAIRES	28 500 €	742080 SUBVENTIONS DIVERSES	3 000 €
622600 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	8 500 €	743000 INDEMNITES PREFORMATION	10 000 €
622610 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	7 000 €	SUBVENTION LIEE A L'EMPLOI	176 600 €
622620 HONORAIRES DIVERS	5 000 €	740010 SUB. F.F.F - CTDA	23 500 €
622640 ACTION DE FORMATION	8 000 €	740020 SUB. FFF/LIGUE - CT-PPF	23 500 €
PUBLICITE - PUBLICATIONS - RELATIONS PUBLIQUES	2 000 €	740025 SUB. FFF - CT-DAP	40 000 €
623800 CADEAUX - DONS - FLEURS ET GERBES - POURBOIRE	2 000 €	740051 SUBVENTION SERVICE CIVIQUE	81 600 €
DEPLACEMENTS - MISSIONS RECEPTIONS	59 500 €	740052 SUBVENTION CONTRAT APPRENTISSAGE	8 000 €
625100 TRANSPORTS DEPLACEMENTS BENEVOLES	20 000 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	154 100 €
625200 TRANSPORTS DEPLACEMENTS SALAIRES	23 000 €	752000 COTISATIONS OBLIGATOIRES	28 000 €
625500 RETROCESSIONS DIVERSES	1 500 €	752200 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS SENIORS	41 000 €
625600 MISSIONS RECEPTIONS	15 000 €	752250 ENGAGEMENTS COUPES SENIORS	10 500 €
POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	24 000 €	752400 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT FEMININES	3 500 €
626100 AFFRANCHISSEMENTS	1 500 €	752450 ENGAGEMENTS COUPES FEMININES	300 €
626300 TELEPHONE	7 500 €	752500 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT JEUNES	12 600 €
626400 FIBRE	15 000 €	752550 ENGAGEMENTS COUPES JEUNES	2 500 €
SERVICES BANCAIRES	1 500 €	752600 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT TRES JEUNES	52 000 €
627100 FRAIS SERVICES BANCAIRES	1 500 €	752700 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT FUTSAL	2 000 €
ORGANISATIONS DIVERSES	54 500 €	752750 ENGAGEMENTS COUPE FUTSAL	200 €
628000 FRAIS DIVERS ORGANISATION	12 000 €	752750 ENGAGEMENTS FOOT LOISIR	1 500 €
628110 COTISATIONS ADHESIONS SUBVENTIONS	500 €	PRODUITS FINANCIERS	2 100 €
628300 PARTICIPATION DISTRICT A LA FORMATION	15 000 €	764100 REVENUS / BANCAIRES	2 100 €
628301 REPAS STAGES	6 000 €	764200 REVENUS / AUTRES	0 €
628302 MATERIEL STAGES	500 €	DONS BENEVOLES	60 000 €
628303 FRAIS DE FORMATION	500 €	TOTAL DES PRODUITS	1 223 750 €
628305 FRAIS CLUB PARTENAIRES	5 000 €	DEFICIT PREVISIONNEL	0 €
628310 STAGE DETECTION JEUNES	6 000 €		
628320 STAGE ARBITRE	4 000 €		
628500 DOTATION LABEL DISTRICT	5 000 €		
ETAT IMPOTS ET TAXES	20 500 €		
IMPOTS ET TAXES	20 500 €		
635120 TAXE FONCIERE	12 000 €		
635130 TAXE D'HABITATION	8 500 €		
CHARGES DE PERSONNEL	843 900 €		
641000 REMUNERATION PERSONNEL	493 000 €		
641100 INDEMNITES SC	87 500 €		
645..... CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	239 000 €		
631100 TAXE SUR SALAIRES	18 000 €		
633300 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	5 000 €		
647500 SERVICE MEDICAL / SAL. MEDECINE DU TRAVAIL	1 400 €		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 500 €		
654000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 000 €		
658000 CHARGES DIVERSES	500 €		
DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS D'EXPLOITATION	36 000 €		
681100 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	35 000 €		
681740 DOTATION AUX PROVISIONS	1 000 €		
BENEVOLAT	60 000 €		
TOTAL DES CHARGES	1 223 750 €		
EXCEDENT PREVISIONNEL	0 €		



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2023 à TOULOUSE (Pavillon République - Conseil Départemental)

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des participants et procédure électronique d'émargement,
2. Ouverture de l'Assemblée Générale par M. SENTEIN Jean Marc, Président,
3. Interventions des personnalités
4. **Vote** pour approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2022,
5. **Vote : 1^{er} tour** de l'Election de la délégation des représentants des clubs de district pour les assemblées générales de la LFO Saison 2023/2024
6. Présentation du rapport moral 2022 / 2023 par M. MARSENGO Patrick, Secrétaire Général
7. Discussion et **vote** sur le rapport moral,
8. Lauréats 2022/2023 du concours départemental du « Programme Educatif Fédéral »
9. **Vote : 2^{ème} tour** de l'Election de la délégation des représentants des clubs de district pour les assemblées générales de la LFO Saison 2023/2024
10. Présentation du budget prévisionnel 2023 / 2024 par M. FEVRE Loïc, Directeur Général
11. Discussion et **vote** sur le budget prévisionnel,
12. Lutte contre les incivilités et la violence : « Touche pas à mon foot » et « Respectez mon sport », par M. GALINIER Gilles, membre de la Commission Ethique
13. Lauréats 2022/2023 du Label Départemental
14. Clôture de l'Assemblée Générale

LABEL CLUB DE JEUNES - LIGUE D'OCCITANIE - COMMISSION REGIONALE 2022/2023 - Mercredi 7 Juin 2023 à 11h

DATE DE RETOUR : Jeudi 1 Juin 2023 dernier délai pour les districts (12h)

DISTRICTS	N° AFFILIATION	NOM DU CLUB	NIVEAU AUTODIAGNOSTIC PORTAIL BLEU	DATE DE L'EVALUATION	NIVEAU OBTENU	DECISION CRL
31	508645	A.S. PORTET CARREFOUR RECEBEDOU	Espoir	10/05/23	Espoir	
31	510389	U.S. CASTANEENNE	Elite	02/11/22	Déjà validé Licence club	
31	518612	U.S. PLAISANCE DU TOUCH	Espoir	23/05/23	Espoir	
31	524099	ST LYS O.	Espoir	16/05/23	Espoir	
31	524108	A.S. TOULOUSE LARDENNE	Non éligible	05/04/23	Espoir	
31	531500	ATHLETIC CLUB GARONA	Non éligible	05/04/23	Espoir	
31	554286	U.S. COLOMIERS FOOTBALL	Elite	23/11/22	Déjà validé Licence club	
	537243	C.OM. DES COTEAUX	Non éligible		LABEL DEPARTEMENTAL	
	542505	J. FOOTBALLEURS DU CAGIRE	Non éligible		LABEL DEPARTEMENTAL	
	551861	U. S. DE BERAT	Non éligible		LABEL DEPARTEMENTAL	
	590251	COMMINGES ST GAUDENS FOOT 2014	Non éligible		LABEL DEPARTEMENTAL	
	590306	A.S. LAVERNOSE LHERM MAUZAC	Non éligible		LABEL DEPARTEMENTAL	
	547206	J. S. TOULOUSE PRADETTES	Espoir		LABEL DEPARTEMENTAL	
	547496	AV.F. VILLENEUVOIS	Non éligible		LABEL DEPARTEMENTAL	
	560891	GROUPEMENT GARONNA NORD TOULOUSAIN FOOTBALL CLUB	Non éligible		LABEL DEPARTEMENTAL	
	541365	RACING CLUB DE MURET	Non éligible		NON ELIGIBLE	
	551048	F.C. MABROC	Non éligible		NON ELIGIBLE	
	514895	U.S. RAMONVILLE	Non éligible		NON ELIGIBLE	
	541489	U.S. FRONTONNAISE	Non éligible		NON ELIGIBLE	
	515569	CADOURS O.	Non éligible		NON ELIGIBLE	
	500348	U.S. DE CAZERES	Non éligible		DÉJÀ LABELISE	
	517037	BALMA S.C.	Non éligible		DÉJÀ LABELISE	
	517036	U.S. PIBRACAISE	Espoir		DÉJÀ LABELISE	
	537945	RANGUEIL F.C.	Excellence		DÉJÀ LABELISE	
	521342	F.C. LAUNAGUET	Non éligible		DÉJÀ LABELISE	

LABEL EFF - LIGUE D'OCCITANIE - COMMISSION REGIONALE 2022/2023 - Mercredi 7 Juin 2023 à 11h
DATE DE RETOUR : Jeudi 1 Juin 2023 dernier délai pour les districts (12h)

DISTRICTS	N° AFFILIATION	NOM DU CLUB	NIVEAU AUTODIAGNOSTIC PORTAIL BLEU	DATE DE L'EVALUATION	NIVEAU OBTENU	DECISION CRL
31	514449	U.S. LEGUEVIN	Bronze	15/04/23	Bronze	
31	537243	C.OM. DES COTEAUX	Non éligible	15/05/23	Bronze	
31	547496	AV.F. VILLENEUVOIS	Non éligible	06/04/23	Bronze	
	500348	U.S. DE CAZERES	Non éligible		DÉJÀ LABELISE	
	524391	TOULOUSE F.C.	Argent		DÉJÀ LABELISE	
	590251	COMMINGES ST GAUDENS FOOT 2014	Non éligible		NON ELIGIBLE	
	537945	RANGUEIL F.C.	Bronze		DÉJÀ LABELISE	
	560891	PEMENT GARONNA NORD TOULOUSAIN FOOTBALL	Non éligible		NON ELIGIBLE	
	515569	CADOURS O.	Non éligible		NON ELIGIBLE	

Programme Educatif Fédéral (PEF)

Concours départemental

Composition du Jury : Isabelle SANSUS, Mathieu GALEY, Thierry MANAUT, Romain GALY, Eva HELLE, Enzo ROY, Pascal DESPEYROUX et Loïc FEVRE

1. AUSSONNE – SEILH (participation concours régional)
2. US. COLOMIERS
3. EAUNES / LABARTHE